

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- MAIRIE DE RAMATUELLE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21830101800014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GRIMAUD

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE RAMATUELLE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	39
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	47
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	49
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	52
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	53
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	54
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	55

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	56
D2 - Arrêté et signatures	57

MAIRIE DE RAMATUELLE - MAIRIE DE RAMATUELLE - BP - 2019

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE RAMATUELLE MAIRIE DE RAMATUELLE	BP 2019
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2139.00
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2728.00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8198578.00	8568343.00	1760.50	932.15

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		0.00
2	Produit des impositions directes/population	0.00	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	0.00
5	Encours de dette/population	0.00	0.00
6	DGF/population	0.00	0.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	0.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 256 000,00	14 131 721,58
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 124 278,42
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		16 256 000,00	16 256 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	10 000 447,17	13 768 365,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 786 394,00	673 600,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 655 123,83	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		14 441 965,00	14 441 965,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	30 697 965,00	30 697 965,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 251 030,00	0,00	3 062 267,00	3 062 267,00	3 062 267,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 024 022,00	0,00	5 096 000,00	5 096 000,00	5 096 000,00
014	Atténuations de produits	1 263 733,00	0,00	1 263 733,00	1 263 733,00	1 263 733,00
65	Autres charges de gestion courante	1 642 381,00	0,00	1 416 060,00	1 416 060,00	1 416 060,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 181 166,00	0,00	10 838 060,00	10 838 060,00	10 838 060,00
66	Charges financières	403 550,00	0,00	177 210,00	177 210,00	177 210,00
67	Charges exceptionnelles	23 662,00	0,00	17 030,00	17 030,00	17 030,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 608 378,00	0,00	11 102 300,00	11 102 300,00	11 102 300,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 755 397,00		5 128 200,00	5 128 200,00	5 128 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	11 225,00		25 500,00	25 500,00	25 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 766 622,00		5 153 700,00	5 153 700,00	5 153 700,00
TOTAL		15 375 000,00	0,00	16 256 000,00	16 256 000,00	16 256 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 256 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 602 590,00	0,00	5 288 000,00	5 288 000,00	5 288 000,00
73	Impôts et taxes	7 569 100,00	0,00	7 540 930,00	7 540 930,00	7 540 930,00
74	Dotations et participations	684 490,00	0,00	656 490,00	656 490,00	656 490,00
75	Autres produits de gestion courante	429 000,00	0,00	438 700,00	438 700,00	438 700,00
Total des recettes de gestion courante		12 286 935,00	0,00	13 924 120,00	13 924 120,00	13 924 120,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 880 948,06	0,00	207 601,58	207 601,58	207 601,58
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		14 167 883,06	0,00	14 131 721,58	14 131 721,58	14 131 721,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		14 167 883,06	0,00	14 131 721,58	14 131 721,58	14 131 721,58

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 124 278,42
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 256 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 153 700,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 900,00	29 509,00	87 450,00	87 450,00	116 959,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	513 069,00	191 035,00	548 956,00	548 956,00	739 991,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 004 450,00	1 565 850,00	4 835 755,00	4 835 755,00	6 401 605,00
	Total des dépenses d'équipement	4 552 419,00	1 786 394,00	5 472 161,00	5 472 161,00	7 258 555,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3,00	0,00	16 816,17	16 816,17	16 816,17
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 251 163,19	0,00	1 053 640,00	1 053 640,00	1 053 640,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses financières	5 252 166,19	0,00	1 091 456,17	1 091 456,17	1 091 456,17
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 804 585,19	1 786 394,00	6 563 617,17	6 563 617,17	8 350 011,17
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	3 334 064,00		3 436 830,00	3 436 830,00	3 436 830,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 334 064,00		3 436 830,00	3 436 830,00	3 436 830,00
	TOTAL	13 138 649,19	1 786 394,00	10 000 447,17	10 000 447,17	11 786 841,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 655 123,83
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 441 965,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	307 000,00	673 600,00	0,00	0,00	673 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	5 252 962,70	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 559 962,70	673 600,00	750 000,00	750 000,00	1 423 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	411 000,00	0,00	505 000,00	505 000,00	505 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 045 608,00	0,00	3 785 835,00	3 785 835,00	3 785 835,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	61 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
	Total des recettes financières	1 523 608,00	0,00	4 427 835,00	4 427 835,00	4 427 835,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 083 570,70	673 600,00	5 177 835,00	5 177 835,00	5 851 435,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	3 755 397,00		5 128 200,00	5 128 200,00	5 128 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	11 225,00		25 500,00	25 500,00	25 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 334 064,00		3 436 830,00	3 436 830,00	3 436 830,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 100 686,00		8 590 530,00	8 590 530,00	8 590 530,00
TOTAL		14 184 256,70	673 600,00	13 768 365,00	13 768 365,00	14 441 965,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 441 965,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

5 153 700,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 062 267,00		3 062 267,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 096 000,00		5 096 000,00
014	Atténuations de produits	1 263 733,00		1 263 733,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 416 060,00		1 416 060,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	177 210,00	0,00	177 210,00
67	Charges exceptionnelles	17 030,00	0,00	17 030,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	25 500,00	25 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	70 000,00		70 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		5 128 200,00	5 128 200,00
Dépenses de fonctionnement – Total		11 102 300,00	5 153 700,00	16 256 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 256 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 816,17	0,00	16 816,17
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 053 640,00	0,00	1 053 640,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 401 605,00		6 401 605,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	116 959,00	0,00	116 959,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	11 480,00	11 480,00
21	Immobilisations corporelles (6)	739 991,00	0,00	739 991,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	3 425 350,00	3 425 350,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
Dépenses d'investissement – Total		8 350 011,17	3 436 830,00	11 786 841,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 655 123,83
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 441 965,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 288 000,00		5 288 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 540 930,00		7 540 930,00
74	Dotations et participations	656 490,00		656 490,00
75	Autres produits de gestion courante	438 700,00	0,00	438 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	207 601,58	0,00	207 601,58
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		14 131 721,58	0,00	14 131 721,58

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 124 278,42
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 256 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	505 000,00	0,00	505 000,00
13	Subventions d'investissement	673 600,00	0,00	673 600,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	755 000,00	0,00	755 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	11 480,00	11 480,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 425 350,00	3 425 350,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		25 500,00	25 500,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		5 128 200,00	5 128 200,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	131 000,00		131 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 065 600,00	8 590 530,00	10 656 130,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	3 785 835,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 441 965,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 251 030,00	3 062 267,00	3 062 267,00
60611	Eau et assainissement	51 000,00	45 500,00	45 500,00
60612	Energie - Electricité	131 000,00	135 000,00	135 000,00
60621	Combustibles	21 370,00	22 500,00	22 500,00
60622	Carburants	114 000,00	81 000,00	81 000,00
60623	Alimentation	75 400,00	73 500,00	73 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	13 500,00	13 500,00	13 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	90 800,00	87 000,00	87 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 700,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	22 000,00	24 000,00	24 000,00
6064	Fournitures administratives	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6067	Fournitures scolaires	10 200,00	10 200,00	10 200,00
6068	Autres matières et fournitures	91 800,00	88 000,00	88 000,00
611	Contrats de prestations de services	276 440,00	232 000,00	232 000,00
6132	Locations immobilières	3 000,00	3 200,00	3 200,00
6135	Locations mobilières	27 000,00	23 200,00	23 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	21 500,00	24 000,00	24 000,00
61521	Entretien terrains	127 900,00	108 000,00	108 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 050,00	23 000,00	23 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	53 810,00	49 100,00	49 100,00
615231	Entretien, réparations voiries	150 070,00	232 000,00	232 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	39 420,00	31 000,00	31 000,00
61551	Entretien matériel roulant	123 000,00	103 000,00	103 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	52 930,00	39 600,00	39 600,00
6156	Maintenance	134 700,00	130 000,00	130 000,00
6161	Multirisques	36 000,00	35 000,00	35 000,00
6168	Autres primes d'assurance	135 000,00	133 000,00	133 000,00
6182	Documentation générale et technique	12 100,00	12 800,00	12 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	34 970,00	35 000,00	35 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	173 430,00	126 000,00	126 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	72 000,00	165 000,00	165 000,00
6228	Divers	57 080,00	55 000,00	55 000,00
6231	Annonces et insertions	24 300,00	31 100,00	31 100,00
6232	Fêtes et cérémonies	62 000,00	61 000,00	61 000,00
6236	Catalogues et imprimés	13 000,00	11 500,00	11 500,00
6237	Publications	21 230,00	20 000,00	20 000,00
6238	Divers	200,00	220,00	220,00
6248	Divers	600,00	600,00	600,00
6251	Voyages et déplacements	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6255	Frais de déménagement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	36 000,00	36 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 500,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	8 800,00	8 500,00	8 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 400,00	2 400,00	2 400,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	7 000,00	5 500,00	5 500,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 000,00	2 822,00	2 822,00
6288	Autres services extérieurs	18 000,00	18 000,00	18 000,00
63512	Taxes foncières	37 200,00	38 100,00	38 100,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00	3 000,00	3 000,00
6358	Autres droits	701 900,00	544 325,00	544 325,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	77 630,00	75 000,00	75 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 024 022,00	5 096 000,00	5 096 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6217	Personnel affecté par la commune membre	25 022,00	16 100,00	16 100,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	10 400,00	10 400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	105 900,00	83 100,00	83 100,00
6411	Personnel titulaire	2 804 600,00	2 800 000,00	2 800 000,00
6413	Personnel non titulaire	722 400,00	800 000,00	800 000,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	553 500,00	604 000,00	604 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	693 200,00	688 900,00	688 900,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	36 100,00	32 400,00	32 400,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	15 800,00	16 360,00	16 360,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	34 500,00	32 240,00	32 240,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 000,00	12 000,00	12 000,00
6488	Autres charges	10 000,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	1 263 733,00	1 263 733,00	1 263 733,00
739221	FNGIR	1 263 733,00	1 263 733,00	1 263 733,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 642 381,00	1 416 060,00	1 416 060,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	16 188,00	22 000,00	22 000,00
6531	Indemnités	86 900,00	87 900,00	87 900,00
6532	Frais de mission	2 500,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 900,00	3 700,00	3 700,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 500,00	8 600,00	8 600,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6536	Frais de représentation du maire	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6551	Police d'Etat	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	294 275,00	27 000,00	27 000,00
65548	Autres contributions	205 738,00	178 400,00	178 400,00
657362	Subv. fonct. CCAS	170 000,00	205 000,00	205 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	745 010,00	767 960,00	767 960,00
65888	Autres	95 870,00	101 000,00	101 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		11 181 166,00	10 838 060,00	10 838 060,00
66	Charges financières (b)	403 550,00	177 210,00	177 210,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	203 550,00	177 210,00	177 210,00
6688	Autres	200 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	23 662,00	17 030,00	17 030,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	21 632,00	15 000,00	15 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 030,00	2 030,00	2 030,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		11 608 378,00	11 102 300,00	11 102 300,00
023	Virement à la section d'investissement	3 755 397,00	5 128 200,00	5 128 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	11 225,00	25 500,00	25 500,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	11 225,00	25 500,00	25 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 766 622,00	5 153 700,00	5 153 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 766 622,00	5 153 700,00	5 153 700,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 375 000,00	16 256 000,00	16 256 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				16 256 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	1 755,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 755,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 602 590,00	5 288 000,00	5 288 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 000,00	8 000,00	8 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	150 000,00	1 783 500,00	1 783 500,00
704	Travaux	8 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	123 800,00	138 500,00	138 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	57 000,00	58 000,00	58 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 487 290,00	2 830 000,00	2 830 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	430 000,00	470 000,00	470 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	179 935,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	159 565,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 569 100,00	7 540 930,00	7 540 930,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 468 400,00	4 551 530,00	4 551 530,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	1 026 000,00	784 400,00	784 400,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	250 000,00	255 000,00	255 000,00
7362	Taxes de séjour	730 000,00	700 000,00	700 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 094 700,00	1 250 000,00	1 250 000,00
74	Dotations et participations	684 490,00	656 490,00	656 490,00
7411	Dotation forfaitaire	266 300,00	231 000,00	231 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	30 000,00	30 000,00	30 000,00
744	FCTVA	9 000,00	20 000,00	20 000,00
7461	DGD	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	2 000,00	2 600,00	2 600,00
7472	Participat° Régions	38 000,00	12 000,00	12 000,00
7473	Participat° Départements	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	16 560,00	20 000,00	20 000,00
7478	Participat° Autres organismes	274 780,00	291 000,00	291 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	150,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 700,00	4 200,00	4 200,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	34 000,00	37 690,00	37 690,00
7488	Autres attributions et participations	1 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	429 000,00	438 700,00	438 700,00
752	Revenus des immeubles	429 000,00	438 700,00	438 700,00
7561	Régies dotées seule autonomie financière	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		12 286 935,00	13 924 120,00	13 924 120,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 880 948,06	207 601,58	207 601,58
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	948,06	4 801,58	4 801,58
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 880 000,00	202 800,00	202 800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		14 167 883,06	14 131 721,58	14 131 721,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	14 167 883,06	14 131 721,58	14 131 721,58

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 124 278,42
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 256 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	34 900,00	87 450,00	87 450,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	20 100,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions, droits similaires	14 800,00	67 450,00	67 450,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	513 069,00	548 956,00	548 956,00
2111	Terrains nus	5 000,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	5 100,00	5 100,00
2128	Autres agencements et aménagements	36 800,00	13 490,00	13 490,00
21311	Hôtel de ville	0,00	2 000,00	2 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	10 200,00	10 200,00
21318	Autres bâtiments publics	106 000,00	153 650,00	153 650,00
2132	Immeubles de rapport	70 969,00	30 600,00	30 600,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	94 900,00	50 266,00	50 266,00
2152	Installations de voirie	5 000,00	6 000,00	6 000,00
21533	Réseaux câblés	0,00	2 700,00	2 700,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	6 000,00	6 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	41 150,00	41 150,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	29 000,00	31 300,00	31 300,00
2182	Matériel de transport	51 800,00	48 600,00	48 600,00
2183	Matériel de bureau et informatique	33 200,00	17 720,00	17 720,00
2184	Mobilier	5 600,00	18 130,00	18 130,00
2188	Autres immobilisations corporelles	74 800,00	112 050,00	112 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	8 300,00	0,00	0,00
34	Opération d'équipement n° 34 (5)	0,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	408 500,00	135 000,00	135 000,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	0,00	0,00	0,00
51	Opération d'équipement n° 51 (5)	30 000,00	51 000,00	51 000,00
52	Opération d'équipement n° 52 (5)	1 150,00	0,00	0,00
54	Opération d'équipement n° 54 (5)	1 356 500,00	1 500 000,00	1 500 000,00
56	Opération d'équipement n° 56 (5)	2 200 000,00	3 014 535,00	3 014 535,00
57	Opération d'équipement n° 57 (5)	0,00	135 220,00	135 220,00
Total des dépenses d'équipement		4 552 419,00	5 472 161,00	5 472 161,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3,00	16 816,17	16 816,17
10223	TLE	3,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	16 816,17	16 816,17
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 251 163,19	1 053 640,00	1 053 640,00
1641	Emprunts en euros	943 200,49	1 048 640,00	1 048 640,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
166	Refinancement de dette	4 302 962,70	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		5 252 166,19	1 091 456,17	1 091 456,17
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES REELLES		9 804 585,19	6 563 617,17	6 563 617,17
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	0,00	0,00	0,00
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées (9)</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	3 334 064,00	3 436 830,00	3 436 830,00
166	<i>Refinancement de dette</i>	200 000,00	0,00	0,00
204412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	42 827,75	11 480,00	11 480,00
21312	<i>Bâtiments scolaires</i>	13 554,00	0,00	0,00
2151	<i>Réseaux de voirie</i>	0,00	0,00	0,00
21534	<i>Réseaux d'électrification</i>	56 411,85	0,00	0,00
2313	<i>Constructions</i>	5 570,40	0,00	0,00
2314	<i>Constructions sur sol d'autrui</i>	3 015 700,00	3 425 350,00	3 425 350,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 334 064,00	3 436 830,00	3 436 830,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		13 138 649,19	10 000 447,17	10 000 447,17

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 786 394,00
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	2 655 123,83
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 441 965,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	307 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	280 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	27 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 252 962,70	750 000,00	750 000,00
1641	Emprunts en euros	750 000,00	750 000,00	750 000,00
166	Refinancement de dette	4 502 962,70	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 559 962,70	750 000,00	750 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 456 608,00	4 290 835,00	4 290 835,00
10222	FCTVA	160 000,00	290 000,00	290 000,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	251 000,00	215 000,00	215 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 045 608,00	3 785 835,00	3 785 835,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	61 000,00	131 000,00	131 000,00
Total des recettes financières		1 523 608,00	4 427 835,00	4 427 835,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 083 570,70	5 177 835,00	5 177 835,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 755 397,00	5 128 200,00	5 128 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	11 225,00	25 500,00	25 500,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 225,00	11 225,00	11 225,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	14 275,00	14 275,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 766 622,00	5 153 700,00	5 153 700,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 334 064,00	3 436 830,00	3 436 830,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	434 824,40	0,00	0,00
2111	Terrains nus	42 827,75	11 480,00	11 480,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 656 411,85	3 425 350,00	3 425 350,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 100 686,00	8 590 530,00	8 590 530,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 184 256,70	13 768 365,00	13 768 365,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			673 600,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			14 441 965,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : VOIRIE.SIGNALISATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 34 (1)
LIBELLE : REHABILITATION PLAGE PAMPELONNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)
LIBELLE : PROGRAMME VOIRIE ET RESEAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	135 000,00	b 135 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-135 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)
LIBELLE : EXTENSION CIMETIERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		20 520,00	a 20 520,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 520,00	20 520,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	20 520,00	20 520,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 520,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 51 (1)
LIBELLE : AD'AP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 929,00	a 3 929,00	51 000,00	b 51 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 929,00	3 929,00	51 000,00	51 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 034,00	1 034,00	50 750,00	50 750,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	150,00	150,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	2 745,00	2 745,00	250,00	250,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-54 929,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 52 (1)
LIBELLE : VIDEO PROTECTION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 54 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION MAISON DE SANTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 074 970,00	a 1 331 201,00	1 500 000,00	b 1 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 074 970,00	1 331 201,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 074 970,00	1 074 970,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	256 231,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 573 600,00	d 500 000,00
13	Subventions d'investissement	573 600,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	13 600,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	280 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	280 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 757 601,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 56 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT PLAGE DE PAMPELONNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		210 200,00	a 210 200,00	3 014 535,00	b 3 014 535,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	210 200,00	210 200,00	3 014 535,00	3 014 535,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	31 850,00	31 850,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	178 350,00	178 350,00	3 014 535,00	3 014 535,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 224 735,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 57 (1)
LIBELLE : CREATION DE 2 COURTS DE PADEL**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	135 220,00	b 135 220,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	135 220,00	135 220,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	135 220,00	135 220,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 100 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	100 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-35 220,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					13 024 921,91									
1641 Emprunts en euros (total)					13 024 921,91									
0.032.279Y	CREDIT FONCIER	04/11/2014	10/12/2014	10/03/2015	300 000,00	F	FIXE	2,730	2,758		T	C	N	A-1
00100003597	Crédit Agricole	09/12/1998	09/12/1998	05/04/1999	121 959,21	F	FIXE	4,700	4,783		T	P	N	A-1
00601513902	Crédit Agricole	29/11/2017	15/12/2017	15/03/2018	150 000,00	F	FIXE	0,280	0,280		T	P	N	A-1
00601513908	Crédit Agricole	29/11/2017	15/12/2017	15/03/2018	600 000,00	F	FIXE	0,820	0,823		T	P	N	A-1
00601541364	Crédit Agricole	19/12/2017	10/01/2018	10/04/2018	4 502 962,70	F	FIXE	1,020	1,024		T	P	N	A-1
00601909581	Crédit Agricole	03/12/2018	12/12/2018	12/03/2019	750 000,00	F	FIXE	1,360	1,367		T	P	N	A-1
1220730	Caisse des dépôts et Consignation	16/04/2012	30/04/2012	01/05/2013	200 000,00	F	FIXE	4,510	4,508		A	P	N	A-1
600497390	Crédit Agricole	23/11/2010	20/12/2010	20/01/2011	60 000,00	F	FIXE	2,440	2,468		M	P	N	A-1
A1009568	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	17/12/2009	25/12/2009	25/01/2010	500 000,00	F	FIXE	3,740	3,862		M	P	N	A-1
A1009569	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	17/12/2009	25/12/2009	25/01/2010	200 000,00	F	FIXE	3,740	3,862		M	P	N	A-1
A1010219	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	23/11/2010	20/12/2010	25/01/2011	300 000,00	F	FIXE	2,870	2,908		M	P	N	A-1
A1012261	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	02/05/2012	02/07/2012	25/10/2012	100 000,00	F	FIXE	5,200	5,302		T	P	N	A-1
A1012262	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	02/05/2012	02/07/2012	25/10/2012	300 000,00	F	FIXE	5,200	5,302		T	P	N	A-1
ARP01127	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	16/09/2004	16/09/2004	25/10/2005	100 000,00	F	FIXE	4,210	4,179		A	P	N	A-1
ARP01128	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	16/09/2004	16/09/2004	25/10/2005	100 000,00	F	FIXE	4,210	4,179		A	P	N	A-1
ARP01407	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	25/12/2006	31/12/2006	25/03/2007	300 000,00	F	FIXE	3,380	3,432		T	P	N	A-1
ARP01537	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	12/07/2007	25/07/2007	25/05/2008	300 000,00	F	FIXE	4,790	4,805		A	P	N	A-1
C07877	Crédit Agricole	27/11/2013	09/12/2013	09/03/2014	1 000 000,00	F	FIXE	3,618	3,722		T	C	N	A-1
MIN260493	Crédit Local de France	09/07/2008	31/10/2008	01/01/2009	500 000,00	F	FIXE	4,840	4,950		M	P	N	A-1
MON225828EUR	Crédit Local de France	22/11/2004	22/11/2004	01/01/2006	300 000,00	F	FIXE	4,160	4,145		A	P	N	A-1
MON249345	Crédit Local de France	12/07/2007	19/07/2007	01/01/2008	200 000,00	F	FIXE	4,750	4,804		S	P	N	A-1
MON253534	Crédit Local de France	06/12/2007	16/01/2008	01/01/2009	150 000,00	F	FIXE	4,740	4,739		A	P	N	A-1
MON280975	LA BANQUE POSTALE	20/11/2013	03/12/2013	01/02/2014	100 000,00	F	FIXE	3,010	3,052		M	P	N	A-1
MON501357	LA BANQUE POSTALE	04/11/2014	09/12/2014	01/04/2015	100 000,00	F	FIXE	2,420	2,443		T	C	N	A-1

MAIRIE DE RAMATUELLE - MAIRIE DE RAMATUELLE - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON501365	LA BANQUE POSTALE	04/11/2014	08/12/2014	01/04/2015	300 000,00	F	FIXE	2,420	2,442		T	C	N	A-1
MON508054	LA BANQUE POSTALE	02/12/2015	21/12/2015	01/04/2016	250 000,00	F	FIXE	1,920	1,933		T	C	N	A-1
MON508055	LA BANQUE POSTALE	02/12/2015	21/12/2015	01/04/2016	150 000,00	F	FIXE	1,920	1,933		T	C	N	A-1
MON508056	LA BANQUE POSTALE	02/12/2015	22/12/2015	01/04/2016	150 000,00	F	FIXE	2,240	2,259		T	C	N	A-1
MON508057	LA BANQUE POSTALE	02/12/2015	21/12/2015	01/04/2016	200 000,00	F	FIXE	1,560	1,569		T	C	N	A-1
MON514166EUR	LA BANQUE POSTALE	25/11/2016	15/12/2016	01/02/2017	50 000,00	F	FIXE	0,890	0,894		M	C	N	A-1
MON514167EUR	LA BANQUE POSTALE	25/11/2016	15/12/2016	01/04/2017	140 000,00	F	FIXE	1,200	1,205		T	C	N	A-1
MON514168EUR	LA BANQUE POSTALE	25/11/2016	15/12/2016	01/04/2017	300 000,00	F	FIXE	1,200	1,205		T	C	N	A-1
MON514169EUR	LA BANQUE POSTALE	25/11/2016	15/12/2016	01/02/2017	250 000,00	F	FIXE	1,420	1,429		M	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

MAIRIE DE RAMATUELLE - MAIRIE DE RAMATUELLE - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					13 024 921,91									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 677 844,61					1 048 637,19	177 208,54	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 677 844,61					1 048 637,19	177 208,54	0,00	0,00
0.032.279Y	N	0,00	A-1	240 000,00	15,92	F	FIXE	2,730	15 000,00	6 398,44	0,00	0,00
00100003597	N	0,00	A-1	2 332,23	0,00	F	FIXE	4,699	2 332,23	27,40	0,00	0,00
00601513902	N	0,00	A-1	120 167,69	3,92	F	FIXE	0,280	29 915,92	305,08	0,00	0,00
00601513908	N	0,00	A-1	542 187,44	8,92	F	FIXE	0,820	58 288,08	4 267,00	0,00	0,00
00601541364	N	0,00	A-1	4 180 921,71	9,00	F	FIXE	1,020	433 233,32	40 991,80	0,00	0,00
00601909581	N	0,00	A-1	750 000,00	14,92	F	FIXE	1,360	45 388,74	9 969,18	0,00	0,00
1220730	N	0,00	A-1	135 397,02	8,33	F	FIXE	4,510	12 529,16	6 106,41	0,00	0,00
600497390	N	0,00	A-1	13 197,93	1,92	F	FIXE	2,440	6 518,31	249,45	0,00	0,00
A1009568	N	0,00	A-1	234 020,25	5,92	F	FIXE	3,865	35 454,90	8 261,14	0,00	0,00
A1009569	N	0,00	A-1	93 608,06	5,92	F	FIXE	3,865	14 181,95	3 304,44	0,00	0,00
A1010219	N	0,00	A-1	156 067,80	6,92	F	FIXE	2,870	20 424,62	4 211,86	0,00	0,00
A1012261	N	0,00	A-1	67 439,35	8,50	F	FIXE	5,200	6 256,24	3 386,16	0,00	0,00
A1012262	N	0,00	A-1	202 317,74	8,50	F	FIXE	5,200	18 768,77	10 158,47	0,00	0,00
ARP01127	N	0,00	A-1	8 757,94	0,75	F	FIXE	4,210	8 757,94	368,71	0,00	0,00
ARP01128	N	0,00	A-1	8 757,94	0,75	F	FIXE	4,210	8 757,94	368,71	0,00	0,00
ARP01407	N	0,00	A-1	72 683,77	2,92	F	FIXE	3,380	23 417,22	2 161,98	0,00	0,00
ARP01537	N	0,00	A-1	101 205,31	3,33	F	FIXE	4,790	23 429,07	4 847,73	0,00	0,00
C07877	N	0,00	A-1	666 666,66	9,92	F	FIXE	3,618	66 666,66	23 473,46	0,00	0,00
MIN260493	N	0,00	A-1	208 129,41	4,92	F	FIXE	4,840	37 704,68	9 244,36	0,00	0,00
MON225828EUR	N	0,00	A-1	133 585,52	6,00	F	FIXE	4,160	16 831,24	5 557,16	0,00	0,00
MON249345	N	0,00	A-1	67 738,24	3,50	F	FIXE	4,750	15 761,37	3 032,59	0,00	0,00

MAIRIE DE RAMATUELLE - MAIRIE DE RAMATUELLE - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON253534	N	0,00	A-1	61 916,32	4,00	F	FIXE	4,740	11 263,66	2 934,83	0,00	0,00
MON280975	N	0,00	A-1	54 579,83	5,00	F	FIXE	3,010	10 088,41	1 504,43	0,00	0,00
MON501357	N	0,00	A-1	74 999,95	11,00	F	FIXE	2,420	6 666,68	1 754,50	0,00	0,00
MON501365	N	0,00	A-1	225 000,00	11,00	F	FIXE	2,420	20 000,00	5 263,50	0,00	0,00
MON508054	N	0,00	A-1	204 166,63	12,00	F	FIXE	1,920	16 666,68	3 800,00	0,00	0,00
MON508055	N	0,00	A-1	122 500,00	12,00	F	FIXE	1,920	10 000,00	2 280,00	0,00	0,00
MON508056	N	0,00	A-1	129 375,00	17,00	F	FIXE	2,240	7 500,00	2 835,00	0,00	0,00
MON508057	N	0,00	A-1	145 000,00	7,00	F	FIXE	1,560	20 000,00	2 145,00	0,00	0,00
MON514166EUR	N	0,00	A-1	40 416,59	8,00	F	FIXE	0,890	5 000,04	339,32	0,00	0,00
MON514167EUR	N	0,00	A-1	123 666,69	13,00	F	FIXE	1,200	9 333,32	1 442,00	0,00	0,00
MON514168EUR	N	0,00	A-1	265 000,00	13,00	F	FIXE	1,200	20 000,00	3 090,00	0,00	0,00
MON514169EUR	N	0,00	A-1	226 041,59	18,00	F	FIXE	1,420	12 500,04	3 128,43	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE RAMATUELLE - MAIRIE DE RAMATUELLE - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 677 844,61					1 048 637,19	177 208,54	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	33	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 677 844,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 085 456,17	I 1 085 456,17
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 048 640,00	1 048 640,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 048 640,00	1 048 640,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		36 816,17	36 816,17
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	16 816,17	16 816,17
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 085 456,17	1 786 394,00	2 655 123,83	5 526 974,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 790 700,00	III 5 790 700,00
Ressources propres externes de l'année (a)		506 000,00	506 000,00
10222	FCTVA	290 000,00	290 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	215 000,00	215 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 284 700,00	5 284 700,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 225,00	11 225,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	14 275,00	14 275,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	131 000,00	131 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 128 200,00	5 128 200,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 790 700,00	673 600,00	0,00	3 785 835,00	10 250 135,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 526 974,00
Ressources propres disponibles	IV	10 250 135,00
Solde	V = IV – II (6)	4 723 161,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					11 530 753,90	7 760 738,47										112 018,72	188 836,07	
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	501 517,00	491 545,80	38,83	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1	2 703,50	10 089,69	
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	297 321,00	294 677,27	58,83	A	V	LIVRETA	1,120	V	LIVRETA	1,120	A-1	3 300,39	2 703,20	
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	971 937,00	956 172,88	38,83	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1	12 908,33	16 121,36	
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	648 462,00	642 695,98	58,83	A	V	LIVRETA	1,120	V	LIVRETA	1,120	A-1	7 198,19	5 895,75	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	680 555,00	667 024,15	38,83	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		3 668,63	13 691,64
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	60 570,00	60 028,81	58,83	A	V	LIVRETA	1,110	V	LIVRETA	1,110	A-1		666,32	553,26
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	1 330 628,00	1 309 046,18	38,83	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		17 672,12	22 070,91
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA D'HLM	2017	X Produits CDC	HLM LES COMBES IMMOB MEDITERRANEE	Caisse des dépôts et Consignation	134 442,00	133 240,77	58,83	A	V	LIVRETA	1,110	V	LIVRETA	1,110	A-1		1 478,97	1 228,04
URBANCOOP RAMATUELLE	2015	P	URBANCOOP RAMATUELLE	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	6 215 000,00	3 060 211,98	28,67	T	V	LIVRETA	1,882	V	LIVRETA	1,950	A-1		59 909,01	80 215,27
Var Habitat	1988	P	HLM LE VALLON DES SOURCES	Caisse des dépôts et Consignation	690 321,90	146 094,65	3,67	A	F	FIXE	3,902	F	FIXE	1,720	A-1		2 513,26	36 266,95
TOTAL GENERAL					11 530 753,90	7 760 738,47											112 018,72	188 836,07

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	300 854,79
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	300 854,79
Recettes réelles de fonctionnement	II	14 131 721,58

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	2,13
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362		AIDE AU FONCTIONNEMENT	CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE DE RAMATUELLE	Etablissement de droit public	205 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	SCLEROSES EN PLAQUES	Association	100,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ADAMA VAR	Association	120,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE	Association	200,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LIGUE CONTRE LE CANCER	Association	400,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	PUPILLE DE L ENSEIGNEMENT PUBLIC	Association	300,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FRANCE ALZHEIMER	Association	100,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	SESAME AUTISME PACA	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	AFL TRANSITION TRAIT D UNION	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FESTIVAL DES TRAGOS	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LES AMIS DU COQ INSTRUIT	Association	150,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ADAPEI DU VAR HANDICAPE	Association	400,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	SOLIDARITE CATHOLIQUE COGOLIN	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION ARCHEOLOGIQUE	Association	100,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	UNION SPORTIVE DE L ECAN	Association	600,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	RUGBY CLUB DU GOLFE	Association	500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	DELEGUE DEPARTEMENTAL EDUCATION NATIONALE	Association	80,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	SYNDICAT EXPLOITANTS AGRICOLES PRESQU ILE ST TROPEZ	Association	200,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	RADION AMITIE DU GOLFE CIBISTES	Association	160,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	CROIX ROUGE	Association	400,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	UNION NATIONALE COMBATTANT UNC	Association	150,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	OGEC ECOLE STE ANNE	Association	1 250,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LES AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE LES PLATANES	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION DES MARINS ANCIENS COMBATTANTS	Association	900,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FNACA ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE	Association	450,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DU MOULIN BLANC	Association	1 100,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Association	800,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	MAISON DE RETRAITE LES PLATANES	Association	2 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION NON ET MAL VOYANTS	Association	300,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER	Association	3 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	US TROPEZIENNE BADMINTON	Association	600,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	US TROPEZIENNE NATATION	Association	500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	COMITE DE LIAISON DU POLE DE SANTE	Association	500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	1 200,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	JEUNES AGRICULTEURS DU GOLFE DE SAINT TROPEZ	Association	2 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LE BERCEAU DU GOLFE	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	POUR L ENTENTE DU GOLFE DE SAINT TROPEZ	Association	500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	SECOURS CATHOLIQUE DU GOLFE	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	DESSINE MOI DES ETOILES	Association	200,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ANCIENS COMBATTANTS ASSOC RAMATUELLOISE	Association	600,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE RAMATUELLE	Association	1 800,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LA FLEUR DE L AGE	Association	3 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	BOULE RAMATUELLOISE	Association	4 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	CLUB SPORTIF DE L ESCALET	Association	1 800,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FAN CLUB ASTIER	Association	1 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ASTIER LOIC COMPETITION	Association	6 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FOYER RURAL	Association	43 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	CHASSE A BOURRA	Association	4 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	CERCLE DU LITTORAL	Association	5 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	COMITE DE JUMELAGE SAMATAN	Association	2 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FESTIVAL DE RAMATUELLE	Association	25 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FESTIVAL JAZZ A RAMATUELLE	Association	25 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	JAZZ A RAMATUELLE JEUNE FESTIVAL	Association	8 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	NUITS CLASSIQUES DE RAMATUELLE	Association	25 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	AMICALE DU PERSONNEL DE LA COMMUNE DE RAMATUELLE	Association	12 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	MUSIQUE EN LIBERTE	Association	8 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	FOOTBALL CLUB RAMATUELLOIS	Association	68 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LE CRAYON	Association	2 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	LA ROBE A L ENVERS	Association	2 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	ATELIER DE THEATRE	Association	1 500,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	RAMATUELLE	Association	4 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	OFFICE DU TOURISME ET DE LA CULTURE DE RAMATUELLE	Association	445 000,00
6574		AIDE AU FONCTIONNEMENT	CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS	Association	40 000,00
6748		AIDE AU FONCTIONNEMENT	OFFICE DU TOURISME ET DE LA CULTURE DE RAMATUELLE	Association	15 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		27,00	0,00	27,00	24,00	0,00	24,00
ADJOINT ADMIN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMIN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ATTACHE	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		55,00	0,00	55,00	40,00	0,00	40,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	20,00	0,00	20,00	19,00	0,00	19,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	15,00	0,00	15,00	9,00	0,00	9,00
AGENT DE MAITRISE	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR PRINCIPAL DE JEUNES ENFANTS	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AUXILIAIRE PUERICULTURE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRE PUERICULTURE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE RAMATUELLE - MAIRIE DE RAMATUELLE - BP - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		12,00	0,00	12,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT D ANIMATION	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT D ANIMATION PRICIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR PRICIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		13,00	0,00	13,00	8,00	0,00	8,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
CHEF DE SERVICE DE PM PRINCIPAL 1ERE CLA	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN BRIGADIER	C	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		111,00	0,00	111,00	84,00	0,00	84,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	402	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT D ANIMATION	C	ANIM	326	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	326	0,00	3-a°	CDD
COLLABORATEUR DE CABINET	A	ADM	739	0,00	110	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
16/12/1987 -	VAR HABITAT	OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL	ORGANISME PUBLIC	146 094,65
14/04/2015 - GARANTIE D EMPRUNT	URBANCOOP RAMATUELLE		SARL UNIPERSONNELLE	3 060 211,98
29/06/2017 - GARANTIE D EMPRUNT	IMMOBILIERE MEDITERRANNEE		SA D HLM	4 554 431,84
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
06/03/2018 - SUBVENTION	OFFICE DU TOURISME ET DE LA CULTURE DE RAMATUELLE		ASSOCIATION LOI 1901	460 000,00
06/03/2018 - SUBVENTION	FOYER RURAL DE RAMATUELLE		ASSOCIATION LOI 1901	43 500,00
06/03/2018 - SUBVENTION	AMMUICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE RAMATUELLE		ASSOCIATION LOI 1901	12 000,00
10/04/2018 - SUBVENTION	CCAS DE RAMATUELLE		ORGANISME PUBLIC	205 000,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS		-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	ASSAINISSEMENT		-	21830101800048	SPIC	Non
REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	PARKINGS	14/04/1976	18 - 14/04/1976	21830101800105	SPIC	Oui
REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	POMPES FUNEBRES - CAVEAUX	23/05/1998	118 - 25/03/1998	21830101800063	SPIC	Oui
REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE	01/01/2011	134 - 20/12/2010	21830101800097	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
IMMEUBLE DE RAPPORT	BOULANGERIE	12/05/2004	-	SPIC

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	21 322 000,00	3,36	15,72	0,00	3 351 818,00	3,36
TFPB	14 756 000,00	2,73	7,68	0,00	1 133 261,00	2,73
TFPNB	254 600,00	2,95	26,10	0,00	66 451,00	2,95
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	36 332 600,00	3,10			4 551 530,00	1,86

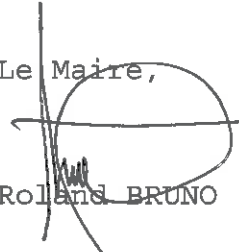
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2


Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 17
 VOTES :
 Pour : 17
 Contre : /
 Abstentions : -




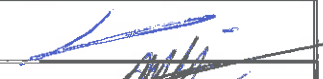








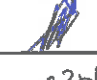

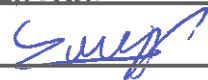

Date de convocation : 03/04/2019

Présenté par LE MAIRE (1),
 A RAMATUELLE, le 09/04/2019
 LE MAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
 A RAMATUELLE, le 09/04/2019
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Le Maire,

 Roland BRUNO



AMIEL PATRICIA	
BRUNO ROLAND	
CAIETTI BRUNO	
CRAVERIS LINE	
DE SAINT JULLE DE COLMONT PATRICE	
DUCROS GERARD	
FRANCO GEORGES	
FRESIA GILBERT	
FRESIA JEAN PIERRE	
GAIDDON NADIA	POUVOIR A LINE CRAVERIS
GHENO PAULINE	POUVOIR A BRUNO CAIETTI
LAUGIER FRANCOISE	
MANZONI SANDRA	
MITELMANN DANIELLE	
RINAUDO PATRICK	
SALVATICO NADINE	
SURLE ALEXANDRE	
TRUC ODILE	POUVOIR A GEORGES FRANCO
TYDGAT RICHARD	

Certifié exécutoire par LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2019, et de la publication le 15/04/2019

A RAMATUELLE, le 15/04/2019
REÇU EN PREFECTURE
 le 15/04/2019
 Application agréée E-legalite.com

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : Mairie de Ramatuelle

Utilisateur : Pacchieri

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	DEL073A_2019
Date de la décision:	2019-04-09 00:00:00+02
Objet:	Vote du budget primitif 2019 avec reprise des résultats de l'exercice 2018 : budget principal de la commune
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	083-218301018-20190409-DEL073A_2019-BF

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 083-218301018-20190409-DEL073A_2019-BF-1-1_0.xml	text/xml	1064
nom original: BP_2019_COMMUNE_SCELLE.xml	application/xml	208499
nom de métier: 99_BU-083-218301018-20190409-DEL073A_2019-BF-1-1_1.xml	application/xml	208499
nom original: signatures BP commune.pdf	application/pdf	46373
nom de métier: 99_BU-083-218301018-20190409-DEL073A_2019-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	46373

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2019 à 15h16min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2019 à 15h25min13s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2019 à 15h25min52s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	15 avril 2019 à 15h35min48s	Recu par le MIAT le 2019-04-15

